Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Société fédérale de sous-officiers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maintenant que l'effervescence de la première heure est passée, on peut envisager les choses d'un œil plus calme et se rendre compte de la portée du nouveau progrès accompli dans le problème de la navigation aérienne.

Il faut d'abord rappeler que l'invention n'a pas été l'œuvre d'un seul jour, ni d'un seul individu. Elle n'est pas sortie, comme Minerve, tout armée du cerveau de Jupiter. « Elle consiste surtout, dit M. » Camille Flammarion, en une combinaison ingénieuse d'appareils » déjà appliqués au même but, et c'est dans cette combinaison que » réside le secret de la réussite. Rien n'est nouveau dans l'invention » de MM. Renard et Krebs, et pourtant tout est nouveau. Pendant » six années consécutives, ils ont analysé dans leurs moindres » détails tous les appareils de l'aérostation, essayé leur rendement, » modifié les formes et les structures, calculé les poids, les densités, » les résistances et les vitesses. » Ils ont profité de toutes les expériences faites avant eux ; aussi, en rendant hommage à leur grand mérite, ne doit-on pas oublier ceux qui les ont précédé en leur facilitant la tâche.

Il ne faut pas se hâter non plus de proclamer que le problème de la navigation aérienne est entièrement résolu et qu'il n'y a plus rien à faire. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que le problème est résolu *en principe* et que l'on peut agir *par un temps calme*. Affirmer qu'on peut marcher par tous les temps, ce serait s'exposer à de grandes désillusions.

Pour s'aventurer dans les airs et annoncer son retour au point de départ, deux conditions indispensables sont actuellement requises ; il faut d'abord qu'il n'y ait pas de vent, ou du moins que le vent soit très faible, et ensuite que le voyage à entreprendre ne soit pas long (quelques heures à peine).

S'il est bon de voir les choses telles qu'elles sont et de ne pas exagérer les résultats acquis, cela ne veut pas dire qu'il faille perdre confiance. Un immense progrès a été réalisé, cela est certain, et l'on peut en attendre d'autres. Seulement, — et c'est encore à M. Flammarion que nous empruntons ce dernier mot, — ne soyons pas trop pressés et ne nous imaginons pas que les enfants ne doivent plus grandir.

23 février 1885.

Société fédérale de Sous-Officiers.

Le comité central de la société fédérale des sous-officiers nous a tranmis plusieurs documents qui nous permettent de publier quelques renseignements sur l'organisation, la marche et les travaux de cette société. — C'est avec plaisir que nous profitons de cette occasion pour consacrer quelques-unes de nos colonnes aux sous-offi-

ciers de notre armée, qui peuvent revendiquer une bonne part aux progrès réalisés dans l'instruction de nos soldats et dont les travaux méritent l'encouragement de tous.

Disons d'abord que la société se compose de vingt-cinq sections, dont voici la désignation, avec indication de l'année de fondation et du nombre actuel des membres de chacune d'elles :

Aarau	fondée en	1877	44	membres.
Aigle	»	1871	19	»
Amrisweil	»	1874	14	»
Berne	»	1860	94	»
Bischofszell	»	1880	18	»
Frauenfeld	»	1871	28	»
Fribourg	»	1864	66	»
Genève	»	1858	94	»
Granges	»	1871	40	»
Hérisau	»	1866	41	»
Lausanne	»	1859	107	»
Lucerne	»	1850	49	»
Montreux	»	1871	37	»
Neuchâtel	»	1881	45	»
Niedwalden	»	1868	80	»
Payerne-Avenches	»	1877	12	»
St-Gall	»	1865	65	»
Soleure	»	1866	54	»
Winterthour	»	1871	55	»
Yverdon	»	1873	61	»
Zurich	»	1839	78	»
Sion	»	1883	38	»
Morges, St-Imier, Vevey	Ces trois sections n'ont pas fourni de rapport pour le dernier exercice.			
		Total	1189	membres.

Ce chiffre était en 1884 de 1293.

Voici la répartition des sociétaires par armes :

	1885	1884
Infanterie	764	776
Cavalerie	50	67
Artillerie	237	225
Génie	50	43
Divers	41	42
Etat-major	17	13

Le rapport du comité sur l'exercice de 1884-85, duquel sont extraites les données qui précèdent, contient un résumé des rapports des sections. Il résulte de ceux-ci que si, par suite de circonstances

diverses, l'activité laisse à désirer dans quelques sections, la grande majorité d'entr'elles travaille sérieusement. Le tir, en particulier, est très pratiqué ; des exercices de combat ont été exécutés dans plusieurs sections. Soixante-deux questions diverses ont été traitées par des conférenciers officiers ou sous-officiers ; le choix de ces questions est excellent et nombre d'entr'elles pourraient faire l'objet de travaux écrits d'un réel intérêt. — Ajoutons que la plupart des sections sont en outre abonnées à des journaux militaires.

Les sections d'Aarau, de Bischofszell, de Fribourg, de Granges (Soleure), de Hérisau, de Lausanne, de Lucerne, de Niedwalden, de St-Gall et de Winterthour ont fait durant le cours de l'année des excursions militaires accompagnées d'exercices spéciaux.

Le comité central a cherché à augmenter le nombre des sections de la société. Voici ce qu'il dit, à ce sujet, dans son rapport :

« Pendant ce dernier exercice, nous avons voué une attention spéciale aux projets de formation de nouvelles sections. A cet effet, nous avons, à plusieurs reprises, envoyé des circulaires aux chefs de section des localités les plus importantes où il n'existait pas encore de sociétés de sous-officiers. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nos démarches ne sont pas restées infructueuses. Deux sections, Sion et Chaux-de-Fonds, sont déjà, grâce à l'activité et au patriotisme de leurs comités, entrées dans le giron fédéral ; trois autres sections, Buchs, Bulle et Wædensweil nous ont annoncé leur constitution. Nous avons tout lieu d'espérer que la prochaine assemblée des délégués acclamera l'entrée de ces nouveaux membres dans notre patriotique famille. »

Le samedi 18 juillet dernier a eu lieu à Fribourg l'assemblée des délégués des sections, suivie d'une assemblée générale le lendemain. 46 sous-officiers représentaient les vingt-cinq sections à l'assemblée des délégués. Il ne nous est pas possible d'entrer dans les questions essentiellement administratives qui ont été traitées dans ces deux réunions. Disons seulement que l'assemblée générale a renvoyé pour étude au prochain comité central la motion suivante présentée par le comité actuel : « Dans l'intérêt de la réussite de nos fêtes, n'y aurait-il pas lieu de rechercher à l'avenir des moyens d'alterner avec les tirs fédéraux ? »

L'assemblée générale s'est terminée par la lecture du rapport du jury chargé de juger le concours de travaux écrits ouvert à l'occasion de la réunion générale de Fribourg. Ce rapport contient les appréciations fort intéressantes des officiers supérieurs qui composaient le jury sur diverses questions générales relatives à l'organisation de nos forces militaires ; aussi croyons-nous devoir le publier *in-extenso*. — En voici le texte :

« Les sections de la société fédérale des sous-officiers s'étant, pour la plus grande partie, abstenues de proposer des sujets pour le

concours des travaux écrits, le comité central, d'accord avec les membres du jury, a choisi les thèmes suivants :

1. *Question générale.*

De l'utilité et de l'emploi, en cas de guerre, des hommes qui ne font pas partie de l'armée.

Quelles seraient, en particulier, les mesures d'organisation et de répartition qui pourraient être prises à cet égard, déjà en temps de paix.

2. *Question d'infanterie.*

But, programme et exécution des exercices des bataillons de landwehr. Analogies et différences avec les exercices similaires de l'élite.

3. *Question d'artillerie.*

Emploi en dehors de la manœuvre et des prescriptions règlementaires :

a) De l'adjudant sous-officier d'artillerie en campagne ;

b) Du sous-officier du matériel.

Leur position ainsi que leur mode de recrutement et l'instruction préparatoire actuels correspondent-ils avec leur véritable rôle ?

4. *Question de cavalerie.*

De l'activité et des devoirs du sous-officier de dragons, tant à l'égard des hommes que des chevaux, dans le service intérieur et d'écurie, soit en temps de paix, soit en campagne.

Les travaux soumis à l'examen du jury ont été au nombre de 15 ; sur ce nombre :

12 concernent le thème général,
1 le thème d'infanterie,
2 le thème d'artillerie.

Le thème concernant la question de cavalerie n'a pas été discuté.

Le thème général, malgré la difficulté qu'il présentait, a eu un certain attrait, paraît-il, car les trois quarts des participants au concours s'en sont occupés. Cette question, très importante, intéresse au plus haut degré notre population toute entière. C'est celle de savoir quels sont les moyens qui peuvent augmenter les forces militaires du pays. Depuis un certain nombre d'années, non seulement nos autorités, mais le peuple tout entier s'y est intéressé. En effet, lorsqu'il s'agit du maintien de l'indépendance d'un pays, de la conservation du sol natal, chacun doit y apporter toutes ses forces physiques et intellectuelles. La question des fortifications et celle de l'artillerie sont à l'étude, la landwehr est organisée et a ses cours de répétition.

Les travaux exécutés sur le thème donné par le comité central aideront à compléter cette œuvre.

Tous les Etats étudient actuellement l'organisation de ce que les Allemands nomment la « Landsturm », cette force qui peut jouer un rôle important dans la dernière défense d'un pays.

L'histoire militaire fournit maint exemple de cette lutte à outrance (la Suisse, le Tyrol, l'Espagne) contre l'agresseur, dans laquelle hommes, femmes, enfants, vieillards se sont réunis pour défendre ce qui leur est le plus cher, le pays, la patrie.

Mais souvent, par le manque d'une organisation solide, d'une action d'ensemble bien combinée, par le défaut surtout d'une discipline exacte, tout cet héroïsme a été rendu inutile ; la guerre a dégénéré en lâches agressions, en trahisons, en véritables assassinats, qui ont appelé sur le pays de véritabres représailles.

Voyant le danger d'une pareille guerre, les représentants de presque tous les pays d'Europe se sont réunis à Bruxelles, peu après la guerre franco-allemande, pour fixer les conditions dans lesquelles les hommes non incorporés dans l'armée pourraient participer à la défense du sol. Les petits Etats, la Suisse entre autres, ont protesté à ce moment-là contre ces conditions ; ce qui ne veut pas dire que nous ayions l'intention, à un moment donné, de faire la guerre au couteau, ni d'assassiner lâchement l'ennemi.

Non, cette idée d'une guerre de sauvages, nous la repoussons comme contraire à l'honneur et au salut de notre pays ; nous la repoussons comme officiers et comme citoyens. Mais nous avons par contre la confiance qu'une bonne organisation militaire de nos forces restées disponibles après la mise sur pied de l'élite et de la landwehr, la subordination de ces corps sous la volonté du commandant en chef, serait notre meilleure défense et que c'est de ce point de vue là que doit partir la solution du thème qui nous occupe.

Le premier prix qui a été accordé au meilleur travail concernant cette question, ne lui a été concédé que sous toute réserve des idées qui y sont exposées, le jury maintenant le point de vue que j'ai eu l'honneur de vous indiquer par ces quelques mots.

Quant à la critique de détail, je prends la liberté de vous la donner comme elle a été faite par les rapporteurs désignés pour chaque question. »

Voici maintenant le rapport proprement dit du jury :

« Malgré la difficulté du sujet et les récriminations qui se sont fait jour là-dessus, dans quelques-uns des travaux soumis à l'appréciation du jury, le comité central de la société des sous-officiers a été, à notre avis, bien inspiré en ne reculant pas devant la position de ce problème à ses camarades.

D'abord, parce que, intéressant à un haut degré la masse de la population, — les classes ouvrières étant les plus prises à partie, — il

faut qu'elle se familiarise avec son étude même, en restant dans une sphère forcément restreinte et incomplète ; ensuite, par le motif de l'application des mesures réglant et développant le droit de faire concourir toutes les ressources disponibles à la défense du pays, mesures qui sont le complément forcé du plan de mobilisation ; enfin, parce que, en pareille matière, il faut consulter ou entendre, avant de mettre la main à la pâte, le plus de gens possible, et non seulement faire œuvre de bonne et saine démocratie, mais éviter de durs mécomptes, dont les dix dernières années ne nous ont pas ménagé des exemples dans tous les domaines, et le reproche de manquer de contact et d'unitarisme.

La preuve, du reste, que, pour être ardu à des sous-officiers, le problème n'en n'est pas moins venu à son heure et intéresse vivement un nombreux public, c'est que 12 travaux sur 15 ont été soumis à l'appréciation du jury. Ce dernier ne s'attendait certainement pas ni à ce nombre, ni surtout à la valeur relative de plusieurs d'entre eux. Et si quelques-uns manquent des qualités nécessaires pour être primés, on ne doit pas moins rendre hommage aux sentiments qui les ont dictés et à l'effort fait pour s'élever au-dessus du niveau habituel à ces sortes de concours. Cette impression nous paraît fidèlement reproduite dans un des travaux les plus faibles. « Puisque, dit-il, la question est posée aux sous-officiers, nous y voyons une preuve de confiance envers eux, de leur demander autant de lumière là-dessus qu'ils peuvent en posséder, et nous y répondons de notre mieux. »

Deux faits ont particulièremement frappé le jury dans l'examen des travaux.

En premier lieu, la tendance à vouloir armer tout le monde et à tout envoyer au feu, au mépris de l'axiome bien connu de Napoléon, axiome cité même dans l'un des travaux qui arrive cependant à des conclusions contraires. « Au moment du péril un pays ne manque jamais d'hommes, mais bien de soldats. » Aucun souci de la cohue de populations désorganisées et affolées qui laisserait derrière soi une levée en masse. Personne ne s'inquiète de la façon dont les vivres, approvisionnements et remplacements de toute nature, sans lesquels une armée ne tiendrait pas 24 heures en ligne, seraient fournis et acheminés. Enfin, tous négligent le rôle le plus essentiel et le seul vraiment utile et pratique en cas d'invasion, des deux tiers de la population suisse valide, composée surtout d'agriculteurs et de manœuvres, la formation, dès le temps de paix, de détachements territoriaux de pionniers solidement organisés et mobiles. A ces détachements ou escouades, pourvus par voie de réquisition d'outils et d'engins de terrassiers que chaque paysan emploie tous les jours, incomberait non seulement la tâche importante d'élever ou de compléter des obstacles ou dispositions fortifiées, mais de maintenir ou

d'établir même la viabilité et la sécurité des voies de communication et terrains nécessaires aux opérations de l'armée.

En second lieu, l'on est surpris des récriminations contre les nombreuses réformes prononcées par les commissions sanitaires.

Cela prouve, une fois de plus, l'ignorance absolue ou les préjugés qui ont cours dans la grande majorité du pays sur les conditions d'aptitudes requises pour supporter les fatigues du service et la façon dont la visite sanitaire procède. Il y a, en tous cas, une contradiction flagrante entre ces doléances, partant surtout de la Suisse romande, sur le peu d'hommes admis au service, et le reproche sans cesse renouvelé par les mêmes personnes, de militarisme et de trop grandes dépenses dans ce but. On est, paraît-il, encore dans certains milieu à la légende de la réforme définitive pour insuffisance du thorax (bien que chacun puisse savoir que cette insuffisance n'est jamais qu'une cause d'ajournement et non de renvoi), et l'on paraît se laisser prendre aux « bourdes » des gens réformés fort intéressés à tous égards à diminuer où à nier la gravité de leur cas. Cette crédulité en arrive au point d'avancer dans un travail, qui n'est cependant pas le moindre à d'autres égards, l'étonnante assertion suivante : « Combien ne voit-on pas de jeunes gens reconnus impropres au service par les médecins, *pour des causes souvent très futiles*, telles que défaut de thorax, *goîtres, hernies, pieds plats, vue basse*, etc., *pour lesquels on n'exempte pas du tout dans quelques armées permanentes*, sauf des cas exceptionnels, *d'après le dire d'un médecin de division.* »

Ab uno disce omnes !

Il ressort cependant de ce concert de plaintes exagérées ou mal fondées deux enseignements dont l'autorité devrait tenir compte, à notre avis :

1° Eclairer le public sur les conditions indispensables pour supporter sans inconvénient les fatigues et les privations d'un service de campagne, ainsi que sur les inconvénients qui résulteraient pour la santé générale de l'admission de gens faibles ou insuffisamment développés ; l'édifier sur le règlement de visite sanitaire et le travail des commissions.

2° Classer, au moment même du recrutement, aux inscriptions dans le livret de service, les réformés et ajournés en deux catégories :

a) Aptes aux services auxiliaires (bedingt diensttauglich).

b) Impropres à tout service (ganz untauglich).

DÉCISIONS DU JURY CONCERNANT LES PRIX A DÉCERNER

1er Motto : *Es ist besser ohne Taktik singen, als mit derselben unterliegen.* Comme forme et comme fond, ce travail est sans doute le plus remarquable des travaux, bien qu'inspiré par Rüstow.

Si l'on veut admettre que la guerre de partisan par tous les moyens possibles, avec le fusil caché dans le sillon, frappant par derrière l'ennemi que l'on vient de recevoir avec une apparente soumission, soit possible en Suisse et ne compromette, en cas de défaite, ni le caractère, ni l'existence même du pays ; si l'on pense que les rangs de tête isolés, sans contrôle ni direction supérieure, entrepris en dehors ou contre le gré du commandant en chef et des autorités responsables, n'entravent pas la mobilisation, la concentration et les opérations de l'armée régulière, le travail en question mérite, haut la main, la première place. En accordant un premier prix à ce travail, le jury fait des réserves formelles sur la tendance générale qui lui paraît de nature à entretenir de dangereuses illusions, mais il tient, d'un autre côté, à récompenser l'étude consciencieuse et le travail sérieux de l'auteur.

Il serait désirable de publier ce travail comme article de *polémique*, sur ce sujet important, dans un de nos journaux militaires.

2me Motto : *An's Vaterland, an's Theure, schliess dich an.* Ce travail, pour être l'œuvre d'un esprit moins maître de son sujet et de son style que l'auteur du précédent, n'est pas moins frappé au coin du bon sens et dégagé de toute idée spéculative ou doctrinaire.

C'est là ce que nous attendions, sans trop oser l'espérer de la plume d'un sous-officier pratique et positif. N'étaient l'infériorité de l'exposition et sa forme moins entraînante, ainsi que le manque de développement de quelques passages importants, il y aurait lieu de lui décerner la première note.

Nous lui donnons dès lors le second rang.

3me Motto : *Un pour tous, tous pour un.* Bon comme style et assez complet. Le travail est basé sur le recrutement et les textes de loi ; quoique juste au fond, sa digression sur l'organisation française de 1869 et les francs-tireurs de 1870-71 sort un peu du sujet. L'auteur voit justement la meilleure solution de la question dans l'instruction préparatoire sérieuse des jeunes gens de 16 à 20 ans ; il repousse la désorganisation des services publics, sous prétexte d'augmenter le nombre d'hommes en ligne. Il voudrait répartir dans chaque unité un certain nombre de non combattants, impropres à d'autres fonctions, pour assurer les services de corvées (cuisines, estafettes, plantons), sans affaiblir le rang. Malheureusement, il manque un résumé clair et précis des idées émises. Trop de phrases à effet.

Si ce n'était l'absence fâcheuse de conclusions, ce travail mériterait d'être mieux classé.

Nous lui décernons un troisième prix.

4me Motto : *Alle Mann auf Deck.* Travail très consciencieux et intéressant à plus d'un titre ; sobre de phrases à effet.

Il reçoit un troisième prix.

5me Motto : *Pour être forts, soyons unis.* — Beaucoup de fond propre. Style sobre, dénotant un esprit pratique et observateur. L'idée de n'envoyer au feu que des volontaires, groupés en compagnies, s'instruisant et s'équipant à leurs frais dès le temps de paix, est heureuse. L'auteur a dû voir ces formations en Angleterre ou en Amérique. La création d'escouades de guides en montagne et sur les frontières, ainsi que leur mode d'instruction au moyen d'un carnet questionnaire, sont à étudier.

Nous proposons une mention honorable et un prix d'encouragement.

6me Motto : *Si vis pacem, para bellum.* Le travail débute bien, lors même que l'on ne pourrait être d'accord avec plusieurs de ses aphorismes ; mais ce début ne se soutient pas, et la partie la plus importante « organisation et répartition » est à la fois la plus courte et la plus faible.

Il n'admet pas plus la formation de corps spéciaux au dernier moment que l'incorporation dans les troupes d'individus non instruits. Il propose de former un Landsturm avec les classes sortant de la landwehr et ceux des hommes ayant déjà servi et dont les infirmités — cause de réforme anticipée — ne sont pas trop graves.

Le travail ne conclut par aucune proposition ferme, mais néanmoins nous demandons aussi que le comité lui accorde une mention honorable avec prix d'encouragement.

Question d'infanterie.

Le travail intitulé *Persévérance* a certainement pour auteur un sous-officier consciencieux et dévoué, qui s'est donné de la peine pour traiter son sujet d'une manière correcte et complète.

Le reproche que l'on peut faire à ce travail est d'être seulement une paraphrase du plan actuel des cours de landwehr et de ne renfermer que fort peu d'idées neuves ou de propositions utiles.

Nous estimons qu'il doit être récompensé.

Voici les observations de détail que nous croyons devoir présenter au sujet de ce manuscrit.

Tout ce que dit l'auteur dans le chapitre « but et utilité », relativement à l'ancien ordre de choses et à l'état déplorable dans lequel se trouvait la landwehr, est parfaitement juste et le tableau est loin d'être exagéré.

Il a raison de faire ressortir l'avantage des cours de répétition de landwehr, au point de vue de l'équipement, de l'habillement et de l'armement de cette troupe. Nous eussions cependant aimé le voir signaler encore les illusions singulières que se font actuellement beaucoup de gens à cet égard. Il est prouvé qu'une foule d'hommes de la landwehr arrivent actuellement aux cours de répétition avec des équipements et des habits empruntés à d'autres militaires de la

landwehr et même à des soldats de l'élite. C'est contre ce dangereux abus qu'il faudrait trouver un remède efficace.

Nous estimons également que l'auteur a raison lorsqu'il propose d'éliminer de la landwehr toutes les non-valeurs constatées et de ne conserver sur les rôles que les hommes qui pourraient réellement faire campagne.

Avant d'aller plus loin, nous demandons pourquoi il n'a pas fait ressortir le tort immense que fait à la landwehr, aussi bien qu'à l'élite, la dispense de cours de répétition que l'on accorde aux dernières classes d'âge. Il y a pour un grand nombre d'hommes, entre leur dernier cours d'élite et leur premier cours de landwehr, un long sommeil léthargique essentiellement pernicieux.

Dans le chapitre « programme et exécution » nous ne trouvons qu'une simple narration de ce qui s'est fait au cours de répétition auquel assistait l'auteur ; il termine en souhaitant que la durée de ces cours soit prolongée. Nous manifesterions nous-mêmes ce désir, si nous ne pensions qu'il serait encore préférable de faire assister aux cours d'élite toutes les classes d'âge sans exception.

Dans la rubrique « analogies et différences avec les cours similaires de l'élite », l'auteur parle d'or, lorsqu'il fait ressortir l'incontestable utilité de l'organisation préalable des cadres, soit pour la landwehr, soit pour l'élite. C'est là un point capital sous le rapport de la discipline, une entrée en masse des cadres et des simples soldats est tout ce qu'il y a de plus pernicieux sous tous les rapports, et ce serait un véritable bienfait si tous les cadres étaient mis sur pied 24 heures seulement avant la troupe.

Nous croyons avoir suffisamment analysé ce travail qui nous a été soumis. C'est avec plaisir que nous l'avons lu, bien qu'il renferme quelques légères imperfections de style qu'il serait oiseux de relever ici.

Le travail *Persévérance* obtient une mention honorable avec prix d'encouragement.

Question d'artillerie.

Deux travaux ont été présentés.

Les membres du jury sont unanimes à constater la minime valeur intrinsèque de ces travaux.

Si le travail portant le motto : *Si vis pacem, para bellum* est plus étudié de forme et de fond, il contient beaucoup trop de phrases étrangères au sujet et ses passages principaux ne sont que la copie *textuelle*, sans citation de source, d'un article de la *Revue militaire suisse*, de mars 1882, sur la position et les devoirs du sous-officier.

Les rapporteurs sur cette question proposent pour le travail susmentionné une mention honorable avec prix d'encouragement.

Membres du jury.

M. le colonel de Grenus, pour le thème général ;
M. le colonel Coutau, pour le thème de l'infanterie ;
M. le colonel de Crousaz, pour le thème de l'infanterie ;
M. le lieutenant-colonel de Techtermann, pour le thème général et le thème d'artillerie.
M. le lieut.-colonel Wille, pour le thème d'artillerie.

Colombier, le 11 juillet 1885.

Pour le jury :
de Crousaz, colonel.

Voici, pour terminer, l'indication des prix décernés, donnée par le comité central :

Question générale.

1er prix couronné fr. 150. Devise : Es ist besser ohne Taktik siegen als mit derselben unterliegen. Auteur : M. Fotsch, Albert, caporal d'infanterie. Section de Winterthour.

2me prix couronné fr. 100. Devise : An's Vaterland, an's Theure, schliess dich an ! Auteur : M. Keller, Jakob, sergent-major. Section d'Amrisweil.

3me prix couronné fr. 50. Devise : Un pour tous, tous pour un. Auteur : M. Jules Bize, adjudant d'artillerie. Lausanne.

4me prix couronné fr. 50. Devise : Alle Mann auf Deck. Auteur : M. Brullmann, J.-J., sergent-major d'infanterie. Winterthour.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Pour être forts, soyons unis. Auteur : John Monnier, sergent, et Henri Lagotala. Section de Genève.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Si vis pacem para bellum. Auteur : Section de Lausanne.

Question d'infanterie.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Persévérance. Auteurs : M. John Monnier, sergent, et Henri Lagotala, caporal. Section de Genève.

Question d'artillerie.

Mention honorable avec prix de fr. 25. Devise : Si vis pacem para bellum. Auteur : Gicot, Paul, fourrier d'artillerie. Neuchâtel.

Les ouvrages suivants ont obtenu un diplôme simple :

Question générale.

Devise : 1° Frieden und Krieg, 2° Honneur et patrie, 3° Auf für's Vaterland, 4° Hôtel des Abeilles, 5° Cætera desiderentur, 6° Hilf Dir selbst.

Question d'artillerie.

Devise : Sich selbst bekæmpfen ist der schwerste Krieg, Sich selbst besiegen ist der schœnster Sieg.

Fribourg, le 22 juillet 1885.

Au nom du comité central :

Le président,

C. Brunisholz, fourrier d'infanterie.

Le 1er secrétaire,

Paul Cosandey, sergent-major d'artillerie.

Nous espérons pouvoir publier très prochainement la traduction française du travail sur la *question générale* qui a obtenu le premier prix couronné.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie militaire Henri Charles-Lavauzelle, 11, place Saint-André-des-Arts, vient de faire paraître plusieurs petites brochures qui, à des titres divers, méritent d'attirer l'attention et sont appelées à rendre de réels services :

1° Guide des candidats aux emplois de commissaires de surveillance administrative des chemins de fer, conforme aux dernières instructions ministérielles ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

2° Guide des candidats aux emplois de commissaires de police et d'inspecteur spécial de la police des chemins de fer, conforme aux dernières instructions ministérielle ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

3° Instruction du 22 mai 1885 pour l'administration à l'Ecole supérieure de guerre en 1880 ; brochure in-18 ; prix, 50 centimes.

4° Programme du 15 mars 1883 sur les connaissances exigées des sous-lieutenants, lieutenants et capitaines proposés pour l'avancement ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

5° Instruction du 31 janvier 1884, sur les exercices de cadres de la brigade d'infanterie ; brochure in-32 ; prix, 50 centimes.

6° Règlement sur l'instruction du tir des troupes de cavalerie, approuvé par le ministre de la guerre, le 17 août 1884 ; volume in-32 cartonné ; prix, 1 franc.

7° Instruction provisoire pour la préparation des troupes d'artillerie à l'exécution du tir indirect dans les places, approuvée par le ministre de la guerre, le 24 janvier 1885 ; un volume in-32 cartonné ; prix, 50 centimes.